



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

3.3.3.1

Synode
des 7 et 8 novembre 2022 à Berne

Élection de trois à cinq membres de la Commission pour les synodes de réflexion pour le mandat 2023 – 2026

Proposition

Le Synode élit les personnes suivantes membres de la Commission pour les synodes de réflexion pour le mandat 2023 – 2026 :

Christina Aus der Au
Roman Baur
Pierre de Salis
Karin Spiess
Martina Tapernoux-Tanner

Sierre, le 8 novembre 2022
Église évangélique réformée de Suisse

La Commission de nomination
Le président
Gilles Cavin

L'article 12 du Règlement du Synode stipule :

Compétences

¹ *La Commission pour les synodes de réflexion est compétente pour préparer et mettre en œuvre les synodes de réflexion.*

² *Elle est par ailleurs régie par les mêmes dispositions que la Commission de nomination.*

La Commission pour les synodes de réflexion est élue pour la première fois. La Commission de nomination propose au Synode d'élire à la Commission pour les synodes de réflexion pour le mandat 2023 – 2026 :

Christina Aus der Au	TG
Roman Baur	ZH
Pierre de Salis	NE
Karin Spiess	BEJUSO
Martina Tapernoux-Tanner	ARAI